

Le Groupe de liaison Parlement-Commerce

• Un lieu d'échange et de débat

▶ Le Groupe de liaison Parlement - Commerce est un lieu d'échange et de débat entre les parlementaires et les principaux représentants du Commerce, quels que soient les secteurs, les modes de vente ou encore les lieux de distribution. Les rencontres, qui sont organisées deux fois par an, sont autant d'occasions pour les uns et les autres de tisser des liens, de s'exprimer sur les grands enjeux du commerce et de définir ensemble les thématiques de travail et de réflexion qui doivent être privilégiées pour renforcer le dynamisme du commerce en France.

Les Matinales du Commerce



▶ Les Matinales du Commerce sont l'occasion d'échanger avec une personnalité du Commerce autour d'un petit-déjeuner.

Ce petit-déjeuner débat se déroule en deux parties : il débute par l'intervention de la personnalité invitée sur le thème de la matinée ; ensuite les participants et l'intervenant échangent sous forme de questions/réponses.

Le Conseil du Commerce de France organise plusieurs rencontres par an. Elles sont ouvertes à tous ceux qui sont intéressés par le sujet retenu.

Le blog du Commerce Pourquoi un blog ?

▶ Un blog permet une communication plus spontanée qu'un site Internet. C'est aussi un outil plus réactif permettant d'échanger des informations et de dialoguer en temps réel. Dans sa volonté de moderniser sa communication, le CdCF a souhaité mettre en place le blog du Commerce afin de renforcer la dynamique d'échanges entre tous les acteurs du commerce.

Blog du Commerce : www.debat-commerce.fr

Les Commissions du CdCF

▶ Les commissions rassemblent des experts des adhérents du Conseil du Commerce de France pour étudier et débattre des sujets d'actualité et aboutir soit à des propositions ou des recommandations, soit à la mise en place de groupes de travail spécifiques.

Le CdCF compte sept commissions permanentes :

- la Commission Concurrence et consommation,
- la Commission Environnement,
- la Commission Fiscale,
- la Commission Internationale et affaires européennes,
- la Commission Sécurité,
- la Commission Sociale,
- la Commission Urbanisme commercial.

En fonction de l'actualité ou de besoins ponctuels, des groupes de travail sont constitués pour proposer des solutions ayant vocation à être mutualisées et personnalisées par les membres du CdCF et leurs entreprises adhérentes.

Dans le cadre de la Commission Sociale, le CdCF organise régulièrement des "RDV de la négociation", réunions thématiques dédiées à la négociation collective, au cours desquelles les adhérents du CdCF peuvent échanger sur leurs difficultés et leurs bonnes pratiques.





“Renforcer nos liens pour réussir ensemble”

Le commerce, c'est la vie... Ce sont des femmes et des hommes, des villes, des villages, des quartiers... qui s'animent, qui créent et qui contribuent à la croissance. Le commerce, c'est avant tout une des dernières formes populaires "d'ascension sociale", par ses métiers, ses formations, ses perspectives, ses opportunités. Le commerce est surtout un lieu de rencontres et d'échanges entre les gens, les salariés, les clients... Nous avons la responsabilité de leur satisfaction, de leur bien-être et de leur santé. Le commerce est porteur de nombreuses valeurs qui font l'humanité : l'échange, l'ouverture sur le monde, la proximité, la convivialité, le lien social, la préservation de l'environnement...

Le commerce, enfin, s'adapte au développement d'Internet, à la mondialisation et à ses défis logistiques, aux changements sociétaux et environnementaux.

Gérard Atlan, *Président*

Objectifs Quelle est la vocation du CdCF ?

▶ Le Conseil du Commerce de France est l'organisation professionnelle qui réunit les fédérations et les acteurs économiques du commerce. C'est un lieu d'échange et de rassemblement pour ses membres, les fédérations et les confédérations du secteur. Sans se substituer à l'action ou à l'expertise de ses adhérents, le CdCF représente les intérêts du commerce dans sa diversité. Sa vocation est de défendre et promouvoir le commerce, secteur essentiel au dynamisme de l'économie nationale. En jouant un rôle actif dans le débat public, le Conseil du Commerce de France entend élever le poids social et politique du commerce à la hauteur de son poids économique... À cet effet, il assure la représentation générale du commerce auprès des pouvoirs publics français et européens. Le CdCF est également devenu un partenaire privilégié des différents organismes évoluant dans l'environnement du commerce. Il a d'ailleurs contribué à la mise en place de certains d'entre eux, tels que Mercatel - interlocuteur incontournable en matière de moyens de paiement, ou les éco-organismes EcoFolio et EcoTLC. Le CdCF est aussi à l'origine du Forco, organisme paritaire dédié à la formation professionnelle qui, depuis 1995, apporte son soutien aux politiques définies par les branches du commerce et de la distribution.

Origines Depuis quand le CdCF existe-t-il ?

▶ Si l'appellation actuelle date de 2000, le CdCF trouve ses origines dans le Conseil interfédéral du Commerce créé en 1945. Cette association intersyndicale était chargée de coordonner, représenter et défendre l'intérêt général du commerce. Le rôle et la représentativité du CdCF se sont accrus au rythme des grandes mutations économiques, sociales et technologiques du commerce. Au cours des dernières décennies, la consommation et les modes de distribution ont en effet profondément changé. Accompagnant toutes ces grandes évolutions, le Conseil du Commerce de France a construit sa légitimité d'observateur, d'acteur et d'expert.

Rôle Quelles sont les grandes missions du CdCF ?

- ▶ **Comité de liaison.** Au sein du CdCF, les fédérations du commerce se réunissent pour s'exprimer sur les questions intéressant l'ensemble du secteur. Ces échanges permettent de mutualiser les expertises, d'identifier les enjeux et les défis, de fixer collectivement les positions à prendre - aujourd'hui et demain - pour affirmer le dynamisme du commerce français.
- ▶ **Représentation et défense des intérêts du commerce.** Sur des problématiques transversales, choisies par ses membres, le CdCF fait valoir les intérêts de l'ensemble des professionnels du commerce auprès des instances compétentes, françaises ou européennes.
- ▶ **Information et expertise.** La place privilégiée du CdCF, au cœur des activités du commerce, lui permet une veille optimisée des évolutions juridiques et réglementaires. Le CdCF constitue ainsi pour ses membres une source d'informations incontournable.
- ▶ **Valorisation des métiers du commerce.** En apportant une plus grande visibilité à la diversité des compétences et des savoir-faire représentés dans les métiers du commerce, le CdCF participe activement à leur valorisation, notamment auprès des jeunes, en collaboration avec les pouvoirs publics.

Thèmes Sur quelles thématiques le CdCF travaille-t-il ?

▶ Ce sont les membres du CdCF qui choisissent les thématiques abordées. Il peut s'agir de dossiers transversaux, qui concernent tout le commerce, ou plus sectoriels, qui intéressent certaines fédérations en particulier. Le CdCF travaille ainsi sur tous les sujets qui touchent les entreprises du commerce au quotidien : la fiscalité, l'emploi, la formation, l'environnement, la consommation, la concurrence, la sécurité... Ces sujets sont traités notamment par les commissions du CdCF, qui sont les lieux où les experts des fédérations se retrouvent pour étudier, analyser et débattre de ces enjeux.

Membres Qui adhère au CdCF ?

▶ Près de 40 fédérations du commerce adhèrent aujourd'hui directement au CdCF. Certaines d'entre elles étant des confédérations, ce sont plus de 120 fédérations du commerce qui sont représentées. Par cette composition, le CdCF reflète la richesse et la diversité :

- des formes du commerce,
- des modes de vente,
- des modes et des lieux de distribution,
- des secteurs.

Aux côtés des membres actifs, le CdCF compte des membres associés, entreprises et associations participant au dynamisme du commerce.

Avantages Pourquoi adhérer au CdCF ?

▶ En plus d'être le porte-parole du commerce auprès des pouvoirs publics, le CdCF offre à ses adhérents son expertise technique sur les dossiers traités. Grâce à sa position au cœur des différents secteurs, il permet une mutualisation des informations et des ressources documentaires, qu'il rend directement accessibles à ses membres. Le CdCF réalise en outre des outils d'information répondant aux besoins des fédérations et des entreprises. En rassemblant ces expertises, le CdCF apporte à ses membres les clés d'une réflexion prospective autour des enjeux du commerce.

Mandats et affiliations Quels sont les partenaires institutionnels du CdCF ?

▶ En tant que représentant du commerce, le Conseil du Commerce de France est membre de diverses instances nationales : la Commission des comptes commerciaux de la Nation, la Commission d'orientation du commerce de proximité, le Conseil National de la Consommation, l'UNEDIC, la Commission de la Sécurité des Consommateurs... Le CdCF est membre du MEDEF et d'EuroCommerce, organisation professionnelle regroupant les acteurs européens du commerce.